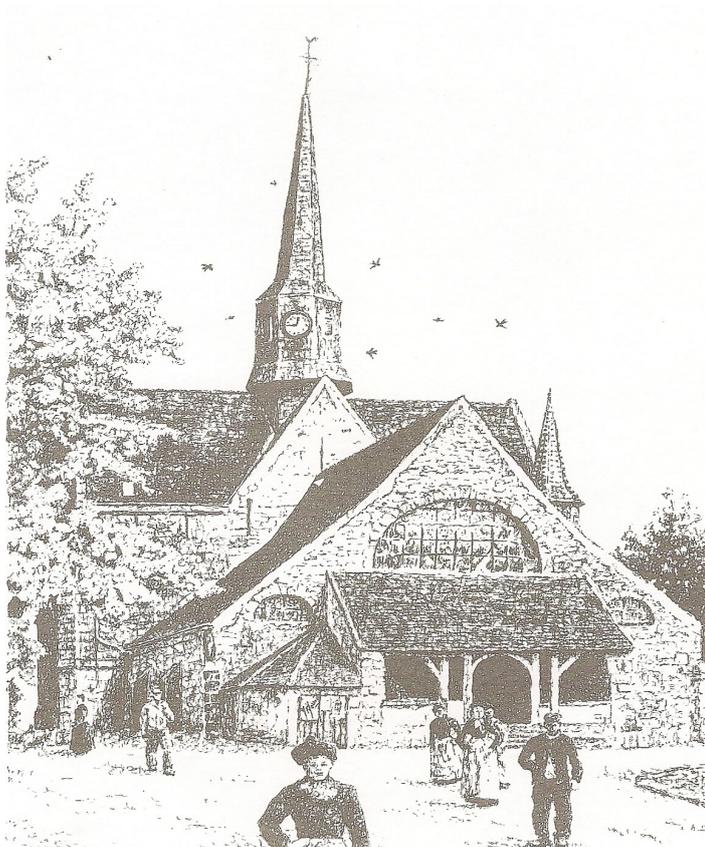


# Le P'ti Journal

Mairie de Bannost-Villegagnon



N° 21 : 1<sup>er</sup> trimestre 2015

## Sommaire

Edito	Page 1
Informations municipales	Page 2
Animations Locales	Page 5
Vie Locale	Page 6
Vie scolaire	Page 8
Vie Associative	Page 10
A vos agendas	Page 11
Infos Utiles	Page 12



## EDITO

Mes chers administrés,

Au nom de mon conseil, je vous souhaite à tous bonheur et santé pour cette année 2015. Comme vous allez le lire dans cette édition, quelques projets vont voir enfin le jour. Je pense notamment au Contrat Triennal de voirie que nous attendions avec une impatience grandissante. Nous nous réjouissons réellement de vous annoncer que les travaux commenceront au printemps !!!.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à parcourir ces quelques pages de notre édition papier avant de la découvrir également sous format numérique dans le site internet de la commune qui est en cours de réalisation.

Bonne lecture à tous  
M.LEROY

# Informations Municipales

## Commémorations du 11 novembre 2014



" Le saviez-vous " :

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix".

La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance de notre village tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'est exprimée.

## Repas des Aînés



Comme chaque année, nos aînés se sont retrouvés autour du traditionnel repas préparé par "Le pot d'étain". Deux couples étaient à l'honneur dont Gilberte et Claude BENKEROU pour leur noces d'or (50 ans) et Hermine et René GIRON pour leur noces de diamant (60 ans). M. le Maire a retracé les moments qui ont marqué nos deux couples. Puis vint la remise de cadeaux, offerts par la municipalité. Une jolie assiette et un plateau en étain gravé. Quelques danses COUNTRY ont agrémenté ce bel après midi. Nous remercions l'association Country Dance de Bannost-Villegagnon et les enfants des ateliers du mercredi pour le joli décor exposé pour l'oc-



# Informations Municipales

## Les vœux du Maire pour la nouvelle année

Discours de M. LEROY, Maire, lors de la présentation des vœux du 10 Janvier 2015 :

« Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir répondu en nombre à l'invitation de ce nouveau conseil municipal élu en mars 2014 et qui a souhaité maintenir le traditionnel échange des vœux au commencement d'une nouvelle année.



Un terrible attentat vient de toucher notre pays : des criminels ont porté atteinte à la liberté d'expression. Nous nous associons à l'unité nationale demandée par le Président de la République lors de son discours solennel du mercredi 7 janvier 2015. Ayons une pensée particulière pour les victimes de Charlie Hebdo et leurs familles. Je vous demande de respecter une minute de silence .

Nous retrouver en ce mois de janvier pour échanger nos vœux au commencement d'une nouvelle année est une tradition que nous avons souhaité maintenir. Le conseil municipal s'associe à moi pour saluer Madame Noury, Conseiller général du canton de Nangis qui, depuis toujours a été fidèle à cette cérémonie des

vœux dans notre commune. J'ai cru comprendre que vous n'envisagiez pas de vous présenter à un nouveau mandat départemental et de plus, notre commune ne fera plus partie du canton de Nangis, cependant, sachez Paule que vous serez toujours la bienvenue à chacune des manifestations de notre village. Je remercie chacun d'entre vous qui avez répondu présent à notre invitation : Messieurs les gendarmes, Messieurs les pompiers, Messieurs les maires des communes voisines.

Vous voudrez bien excuser l'absence de Monsieur Christian Jacob député Maire de Provins et Président de la communauté de Communes du Provinois ainsi que celle de Monsieur Fabien Pernel, Président du SIAC du CEDRE. L'équipe municipale vous présente à tous ses vœux de santé et de bonheur.

Nous aurons une pensée particulière pour les plus âgés d'entre nous qui ont un grand besoin de notre soutien. Bonne année aux personnels de la commune, aux associations, à l'équipe du « bon grain » qui tous, à leur façon, contribuent au meilleur fonctionnement possible de notre village qui dénombre à ce jour 673 habitants. Les occasions de nous réunir étant comptées, je profiterai de cette cérémonie pour rappeler brièvement les différentes actions menées et poursuivies depuis notre élection.

L'année 2014 a été marquée par les réalisations suivantes : Tout d'abord, depuis le temps que nous en parlions, nous pouvons enfin vous assurer que les premiers coups de pioches pour le contrat triennal de voirie seront donnés début 2015. En effet, les subventions sont accordées et l'entreprise chargée des travaux sera choisie dans les jours qui viennent. C'est réellement une réjouissance que ce projet voit enfin le jour car je vous certifie que nous n'osions plus y croire. La seconde grande réalisation de cette année 2014 est, suite à la réforme des rythmes scolaires, la mise en place par la commune d'un atelier le mercredi après-midi pour les enfants dont les parents travaillent. Cet atelier, l'AME de Bannost-Villegagnon peut accueillir jusqu'à 25 enfants. Actuellement, Véronique et Florence proposent avec professionnalisme, des activités manuelles, culturelles et sportives aux enfants qui sont au nombre de 10 à 16. Chaque association du village contribue également à l'éveil des enfants en leur proposant une initiation à leurs activités : tir, zumba, country, randonnées pédestres... Il y a encore des places disponibles, alors n'hésitez pas à y inscrire vos bouts de choux !



Au cours de ces derniers mois, nous avons déménagé les archives du grenier de la mairie pour l'isoler et, dans la perspective d'économies d'énergie, nous avons remplacé les radiateurs de la salle des fêtes et du secrétariat. Toujours dans cette démarche énergétique, le grenier de l'école de Bannost sera lui aussi isolé dans les prochaines semaines. La peinture de la façade de la mairie a été programmée pour le printemps, le jardin de la cantine/garderie sera fermé par un portail dès les vacances de février. Une allée devant l'église de Villegagnon est à l'étude.

# Informations Municipales

Le SIAC a donné son accord pour que l'école de Bannost soit connectée au haut débit par une parabole qui vient tout juste d'être installée.

Pour 2015, la dotation de l'état sera diminuée, pour Bannost-Villegagnon d'environ 10 000 € alors que l'an dernier elle avait déjà baissé d'environ 4 000 €. Nous ne pouvons donc pas nous engager dans de multiples projets d'envergure d'autant que le contrat triennal de voirie représente un investissement pouvant aller de 500 000 € à 720 000 € et que nous nous attachons à ne pas trop augmenter les taxes locales. Cependant, nous avons commencé à relancer un contrat rural pour achever les travaux de réhabilitation de l'église de Bannost (les travaux ne pourront certainement commencer que d'ici 2 à 4 ans, dans le meilleur des cas).

Nous avançons dans la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme et une réunion publique sera organisée dans les prochains mois. Nous allons poursuivre l'entretien de la voirie communale. D'autre part, nous allons tenter de faire pression sur le département pour que la départementale allant de Villegagnon à Jouy le Châtel soit remise en état bien que cette partie de la route soit sur le territoire de Jouy. Voilà en quelques mots les principales actions menées et à venir.

Nous nous étions engagés, dans ce mandat, à rendre nos villages attractifs et agréables à vivre et c'est bien dans cette perspective que chaque conseiller municipal œuvre. »



## Elections départementales

Nous rappelons ici les dates des élections départementales (anciennement cantonales) qui sont prévues le 22 et 29 mars 2015.

La réforme des collectivités territoriales impose pour notre commune un changement sur le nombre des bureaux de vote. Désormais, il n'y aura qu'un bureau de vote pour nos deux villages. Les Villegagnonnais sont invités à voter dorénavant à la salle polyvalente de Bannost.



# Informations Municipales

## Détecteur de fumée obligatoire avant le 8 mars 2015...

Au plus tard, le 8 mars 2015 tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF). L'obligation d'installation incombe au propriétaire, alors que l'obligation d'entretien repose sur l'occupant, qui devra s'assurer du bon fonctionnement du matériel et au besoin de son renouvellement.

### Règles générales sur le positionnement des détecteurs de fumée :

Installation dans les parties privatives (arrêté du 05.02.2013 art. 1er): au moins un détecteur de fumée doit être installé dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. (couloir, palier) Cet emplacement permet d'avertir les occupants si l'incendie se produit pendant leur sommeil. L'obligation d'installation ne vise qu'un seul détecteur par logement, mais il est conseillé d'en installer au moins un par étage (y compris au sous-sol). (calculer le nombre de détecteurs à installer). Le détecteur doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut. Il doit être au minimum à 50 cm de toute source lumineuse (le rayonnement d'une lumière bloque les fumées). Au minimum à 1m50 de toute ampoule à économie d'énergie, néon et halogène (le rayonnement électromagnétique perturbe l'électronique des détecteurs). Au moins à 30 cm des murs et des poutres (plafonds en poutre apparente) et si vous avez un plafond en poutre, le détecteur doit être positionné sur la poutre. Quelques conseils qui n'ont pas vocation de se substituer à la notice du fabricant. Nous vous recommandons donc de vous reporter à la notice du fabricant.



# Animations Locales

## Téléthon 2014 à Bannost-Villegagnon

Le 6 décembre 2014, l'Association Loisirs et Rencontres a soutenu et organisé une manifestation "Soirée D.J" au profit du Téléthon. Merci aux bénévoles et aux personnes pour la confection des gâteaux. Nous avons reversé **215 €** à l'AFM.



**Téléthon** 2014  
MOBILISEZ VOUS!



# Animations Locales

## Les rencontres du Mardi

Rappelez-vous ! dans le n° 19 du P'ti journal, nous vous invitons à vous faire connaître afin de nous retrouver pour un moment de détente et de convivialité, autour de diverses activités.

Depuis, quelques personnes se rencontrent **les mardis après midi de 14h à 17h**, à la salle polyvalente. Même si les activités sont encore peu nombreuses, nous avons pleins d'idées. Voici quelques réalisations faites depuis.

Il manque encore quelques personnes pour former des équipes de joueurs de cartes alors n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Martine LE MAZURIER Tél : 06.07.88.30.80



## Vie Locale

### AU BON GRAIN, UN AN DÉJÀ...

Après le départ à la retraite des époux MOTOT en 1997, le commerce a connu plusieurs gérances et des périodes de fermeture plus ou moins longues. Soucieux du maintien du seul commerce d'alimentation et multiservices qui subsiste dans la commune, le conseil décide d'acquérir le fonds de commerce en février 2001 et entreprend des travaux de ravalement en septembre 2002. Octobre 2006, après deux années de fermeture, la municipalité décide la réouverture du commerce suite à la candidature de M. Jean EVRARD. Il est décidé, après une étude de la C.C.I, de réhabiliter le commerce. Des travaux sont entrepris en 2010 pour la rénovation du café, l'agrandissement de l'épicerie, la création d'une salle de restauration et d'une cuisine et l'aménagement d'un garage. Le montant total du marché s'élève à 216 113 € (H.T). Viennent en déduction de ce montant, les subventions diverses. Après une nouvelle période de fermeture, Mme Céline BLOIS devient la nouvelle gérante et " LE CAFE DE L'EGLISE " devient " **AU BON GRAIN** " le 10 novembre 2014.



# Vie Locale

## Quelles ont été vos motivations ?

**Céline Blois** : « Je souhaitais une reconversion professionnelle et la fermeture du Café épicerie a été l'occasion de me lancer dans cette nouvelle aventure. Redonner vie à un lieu de rencontre, le contact humain, apporter un service auprès de la population, tel est mon challenge ».



## Un an s'est écoulé depuis l'ouverture, un premier bilan peut être ?

**Céline Blois** : « Le bilan est un peu prématuré mais relativement positif, notamment lors d'une réouverture avec un lourd passif par l'ancien gérant. L'enseigne « Au Bon Grain » a été choisie, non pas par hasard, mais dans un esprit local auquel nous appartenons tous ici à Bannost-Villegagnon ; c'est à dire l'esprit campagne, où il fait bon vivre, en toute simplicité, convivialité et solidarité ; un petit clin d'œil également en ce qui concerne le mot « grain » (de blé ou café) à nos producteurs locaux (ou pas) ? »

## Si vous aviez un message ou un souhait à émettre, quel serait-il ?

**Céline Blois** : « A nos futurs clients, le café et l'épicerie vous accueille dans cet esprit, mais aussi en tenant compte des besoins de chacun. La conjoncture actuelle n'aide peut-être pas à la démarche de venir découvrir le commerce de proximité, mais des prix raisonnables, un service « ticket paiement différé » à quelques jours, ainsi que des livraisons pour personnes à mobilité réduite et des conseils, seront un plus qui pourront vous faire changer quelques habitudes et ainsi participer un peu à la pérennité du commerce dans le village ».

Un grand remerciement aux clients et participants des soirées à thèmes qui se sont déjà organisées, comme les soirées « foot », « moules-frites », repas et apéros d'associations diverses, etc...

A ce sujet, une « soirée choucroute » est prévue le **samedi 28 février**, vous serez informés dans vos boîtes aux lettres pour confirmation très prochainement.

Nous souhaitons bon courage et longue vie « AU BON GRAIN ». Dans nos campagnes où il fait bon vivre, il est important de conserver nos commerces et nos services publics. Prenons conscience et agissons ensemble. Si vous n'avez jamais poussé la porte du Café Epicerie, c'est le moment...



**"AU BON GRAIN " vous propose :**

### A l'Epicerie :

Epicerie traditionnelle, produits ménagers et petit bricolage, produits d'hygiène, produits frais charcuterie et fromage à la coupe, dépôt de pain et de viennoiseries. Autres produits sur commande. Produits locaux : fromage, miel et légumes de saison. Gaz propane, butane (Primagaz)

### Au Café / Salon de Thé :

Accueil convivial avec thé et café de qualité supérieure à des tarifs concurrentiels. Jeux de grattage de la Française des jeux, Babyfoot et Billard en salle.

### Au Snack / Pizza :

Pizzas artisanales confectionnées avec des produits frais (Carte des pizzas).

Sur commande le Samedi soir à partir de 19h. Les autres jours, sur commande (10 pizzas minimum). Salades composées et sandwichs divers sur demande.

### Salle de réception : (environ 40 personnes)

A disposition et sur réservation pour vos réceptions, réunion et goûters d'anniversaire.

**Téléphone: 01.75.87.91.45 — Fermé le Lundi**

# Vie Scolaire

## La Semaine du Goût

Attention les papilles !

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont pu confectionner puis déguster différents mets représentant les régions d'origine des trois enseignantes. Le nord avec sa tarte au Maroilles et ses tartines au spéculoos, la Bretagne avec ses crêpes à l'Andouille et son far aux pruneaux et le Sud avec l'olive utilisée dans le cake salé et la tapenade.

Ce fut un moment d'échanges enrichissants sur ces trois régions. Voici d'ailleurs quelques recettes à essayer chez soi.

### Tarte au maroille :

Nombre de personnes : 4

Difficulté : facile

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 30 min

#### INGRÉDIENTS

- 1/2 cube de levure de boulangerie (20 g environ)
- 15 cl de lait
- 1 sucre
- 250g de farine
- 1 œuf
- 1 pincée de sel
- 40g de beurre fondu
- 250g de Maroilles
- poivre

#### PRÉPARATION

##### ÉTAPE 1

Émietter la levure dans le lait tiède et ajouter le sucre.

##### ÉTAPE 2

Mélanger la farine et le sel, ajouter l'œuf et le beurre, verser la levure et pétrir à la main, ajouter si besoin un peu de lait ou de farine pour obtenir une boule de pâte souple.

##### ÉTAPE 3

Laisser reposer 15 minutes dans un endroit chaud.

##### ÉTAPE 4

Étaler la pâte en rond, la poser sur une tourtière et laisser lever une heure dans un endroit chaud.

##### ÉTAPE 5

Répartir le Maroilles coupé en tranches, poivrer et cuire environ 30 minutes à four chaud.



### Far aux pruneaux:

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 200 g de farine
- 150 g de sucre
- 4 œufs
- 2 paquets de sucre vanillé
- 75 cl de lait
- 20 pruneaux

Préparation de la recette :

Préparer la pâte en mélangeant le farine, le lait, le sucre, les œufs, le sucre vanillé.

Laisser reposer une heure.

Préchauffer le four à 200°C. Faire fondre un morceau de beurre dans un plat (si possible en terre), puis bien répartir la matière grasse dans le fond et sur les côtés.

Verser la pâte dans le plat.

Y ajouter les pruneaux (roulés auparavant dans la farine pour qu'ils ne tombent pas au fond).

Faire cuire une demi-heure dans le four à 200°C.

Puis éteindre le four et laisser à nouveau une demi-heure.

Important : à partir du moment où le plat est enfourné, ne pas ouvrir la porte du four pendant une heure



### Tapenade noire :

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 0 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 250 g d'olives noires dénoyautées
- 6 filets d'anchois à l'huile
- 3 cuillères à café de câpres au vinaigre
- 1 gousse d'ail
- 10 cl d'huile d'olive

Préparation de la recette :

Hacher au couteau les olives, puis peler la gousse d'ail.

Egoutter les filets d'anchois et les sécher sur du papier absorbant.

Déchirer les filets d'anchois.

Egoutter les câpres.

Mettre olives, anchois et câpres dans le bol du robot mixeur.

Mixer fin et ajouter l'huile d'olive en filet pour obtenir une pâte souple.



# Vie Scolaire

## Le Noël des Enfants

L'école a fêté Noël ...

Les trois classes se sont retrouvées le vendredi 19 décembre à la salle des fêtes pour célébrer Noël. Les élèves ont assisté à un spectacle de fin d'année financé par l'Association de parents BVF. **Noémie MOLINI**, récemment au théâtre les Feux de la Rampe à Paris dans la pièce « Quand je serai grand, je serai prince charmant », a proposé une magnifique interprétation du conte **Le vaillant petit tailleur de Grimm**.



Le Père Noël a ensuite distribué ses cadeaux (merci au SIAC et à la coopérative scolaire) puis les élèves ont profité d'un goûter et de friandises offerts par les communes de Bannost-Villegagnon et Frétoy. (...) Les vacances pouvaient débuter !!



# Vie Associative

## BVF :

Tous les membres de l'association BVF vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année à venir. Que la santé soit au rendez-vous et que les projets de chacun se réalisent avec succès. Nous espérons que votre générosité en 2015 nous permettra de continuer à financer, à travers l'association BVF, les activités périscolaires des enfants de nos villages.



Depuis la dernière parution du p'tit journal, nous avons poursuivi nos activités par la bourse aux jouets et aux livres les 29 et 30 novembre. Nombreux sont ceux qui sont venus y débiter leurs achats de Noël ! Des jouets de qualité et en très bon état, à des prix abordables et un large choix étaient au rendez-vous. Les différents vendeurs étaient tous contents des recettes de leur vente et l'association a aussi fait des bénéfices substantiels grâce aux droits de table.

Nous avons clôturé l'année par un atelier de cuisine ludique pour les petits de 3 à 5 ans le 20 décembre à la salle des fêtes de Fretoy. Douze enfants ont réalisé des knakettes (sticks de saucisses enroulées de pâte feuilletée) et des croques chocolat-banane. Nos petits cuisiniers en herbe ont eu le plaisir d'emporter leurs réalisations pour les déguster en famille. Les places limitées à 12 enfants ont été très rapidement toutes réservées !

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines activités :

- Un atelier d'éveil musical le samedi 31 janvier,
- Suite au succès de sa première édition : un nouvel atelier de cuisine 6 ans et plus est prévu le 7 février sur le thème des pièces apéritifs,
- Un tournoi de poker le 14 mars,
- Un loto le 21 mars en association avec l'école,

**Renseignements: 06.25.60.20.81**

Petits Chefs en herbe, voici une nouvelle occasion de mettre en pratique vos talents !!

L'association BVF organise un

## Atelier Cuisine Enfants

6 ans et +

Inscriptions Obligatoires  
06 25 60 20 81

**LE SAMEDI 07 FÉVRIER**  
15H30 – 17H30  
**SALLE DES FÊTES DE FRÉTOY.**

Frais de participation 12 €  
Nombre de places limité à 12.



# A Vos Agendas...

- 8 février 2015 : Randonnée en forêt de VILLEFERMOY, 3 circuits 5-12-15 kms,
- 28 février 2015 : Soirée Choucroute Café "AU BON GRAIN",
- 15 mars 2015 : Randonnée à GASTINS (Contact Joël LE MAZURIER : 06.34.27.85.75),
- 21 mars 2015 : Loto de l'école en partenariat avec l'Ass. BVF à la Salle polyvalente (Contact : 06.25.60.20.81),
- 22 mars 2015 : 1<sup>er</sup> tour des Elections départementales,
- 29 mars 2015 : 2<sup>ème</sup> tour des Elections départementales,
- 6 avril 2015 : Opération Œufs de Pâques (Sera affichée en Mairie),
- 11 Avril 2015 : Salon du livre (à la bibliothèque),
- **Fête communale 2015 : Les 15, 16 et 17 mai 2015,**
- 17 mai 2015 : Brocante de Printemps (Bannost),
- 26 juillet 2015 : Brocante d'été (Bannost),
- 5 septembre 2015 : Fête de Villegagnon,
- 6 septembre 2015 : Brocante d'Automne (Villegagnon).

## Culte

### **Pôle missionnaire de Provins**

**Pour toute information :**

**[www.polemissionnairedeprovins.fr](http://www.polemissionnairedeprovins.fr) ou 01 64 01 57 82**

<b>FEVRIER 2015</b>	
Dimanche 1 <sup>er</sup> février 2015	<b>10h30</b> St Ayoul de Provins (ville basse) <b>10h30</b> Bezalles <b>10h30</b> Villiers St Georges <b>17h00</b> St Quiriace de Provins (ville haute)
Samedi 7 février 2015	<b>18h30</b> Bezalles
Dimanche 8 février 2015	<b>10h30</b> St Ayoul de Provins (ville basse) <b>10h30</b> Chenoise <b>10h30</b> Villiers St Georges <b>17h00</b> St Quiriace de Provins (ville haute)
Samedi 14 février 2015	<b>18h30</b> Champbenoist <b>18h30</b> Villiers St Georges
Dimanche 15 février	<b>10h30</b> St Ayoul de Provins (ville basse) <b>10h30</b> Bezalles <b>17h00</b> St Quiriace de Provins (ville haute)
Dimanche 22 février 2015	<b>10h30</b> St Ayoul de Provins (ville basse) <b>10h30</b> <b>Villegagnon</b> <b>10h30</b> Villiers St Georges <b>17h00</b> St Quiriace de Provins (ville haute)

# Infos Utiles

HORAIRE	Bibliothèque	Gendarmerie (Jouy le Château)	Déchetterie (du 1 <sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015)		Collecte des bacs *
			Beton Bazoches	Jouy le Château	
LUNDI	18h00-19h30	14h00-19h00	8h30-11h30	13h00-17h00	
MARDI		14h00-19h00		8h30- 12h00	
MERCREDI		14h00-19h00	8h30-11h30	13h00-17h00	Bacs jaunes (tous les 15 jours)
JEUDI	16h30-18h00	14h00-19h00		8h30-12h00	Bacs bordeaux
VENDREDI		14h00-19h00	8h30-11h30	13h00-17h00	
SAMEDI	11h00-12h30	14h00-19h00	9h00-12h00 13h00-17h00	8h30-12h00 13h00-17h00	
DIMANCHE		15h00-19h00		9h00-12h00	

- les bacs sont à sortir la veille du ramassage.

## Mairie de Bannost-Villegagnon

2, rue de la gare - 77970 Bannost-Villegagnon

Téléphone : 01 64 01 09 78

Télécopie : 01 64 60 73 16

Adresse mail : [mairie@bannost-villegagnon.fr](mailto:mairie@bannost-villegagnon.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 16h00 à 18h30

Jeudi : de 9h00 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h30

## Le P'ti Journal: Vous avez la parole !

Le "P'ti journal " parution de la commune de BANNOST-VILLEGAGNON est une réalisation du Comité de rédaction formé de : René FOURMAUT, Martine LE MAZURIER, Leslie COULON-GARCIA & Christophe GUILLOTEAU

Mise en page : Christophe GUILLOTEAU

Groupe de relecture : Brigitte HENNON et Nicolas COLLIGNON

Si vous souhaitez faire passer une info ou nous faire part d'un évènement, vous pouvez écrire à la rédaction à : [leptijournal@orange.fr](mailto:leptijournal@orange.fr)